



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/2
18 novembre 2024

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-quinzième réunion
Montréal, 4 - 8 décembre 2024
Point 3 de l'ordre du jour provisoire¹

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Introduction

1. Le présent document présente les activités entreprises par le Secrétariat depuis la publication du document sur les activités du Secrétariat remis à la 94^e réunion².

I. Questions relatives aux réunions

I.1 94^e réunion

2. Le rapport de la 94^e réunion³ a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux agences bilatérales et d'exécution ainsi qu'au Secrétariat de l'ozone, et a été publié sur le site Web du Fonds multilatéral. Les conclusions de la réunion portant sur l'approbation des projets et les retards de présentation des tranches ont été communiquées à 80 pays ainsi que 17 pays visés à l'article 5, de même qu'aux agences concernées. Le résumé de la 94^e réunion et des décisions qui y ont été prises est finalisé et publié sur le site Web du Fonds.

I.2 95^e réunion

3. Le Secrétariat a préparé 96 documents pour la 95^e réunion⁴, a mis à jour les bases de données et a préparé des documents de synthèse le cas échéant.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/1

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/2

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/67

⁴ Des lettres d'invitation ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au Président de la réunion des Parties, au Président et au Vice-Président du Comité de mise en œuvre dans le cadre de la procédure de non-conformité du Protocole de Montréal, au Directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et aux organisations non gouvernementales.

I.3 Réunion de coordination interinstitutions (IACM)

4. Le Secrétariat a organisé une réunion de coordination interinstitutions qui s'est tenue à Montréal, au Canada, du 10 au 12 septembre 2024. Les participants comprenaient les représentants des agences bilatérales du Canada, de l'Allemagne et de l'Italie, les représentants des agences d'exécution ainsi que le personnel du Secrétariat. Le rapport de la réunion⁵ est publié dans la section sur la réunion IACM du site Web du Fonds consacré à la 94^e réunion. Ses faits saillants sont présentés dans les paragraphes suivants.

5. Le Secrétariat a souligné l'importance du dépôt dans les délais impartis des données des programmes de pays. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer la cohérence entre les données de demandes de projet et celles incluses dans le rapport du programme de pays, ainsi que celles déclarées au titre de l'article 7. Le Secrétariat a reconnu l'amélioration de la qualité des données présentées et a remercié les agences pour leur travail afin d'aider les pays à rapprocher les données. Les agences ont également observé que les écarts de données étaient parfois causés par la nécessité de mettre à jour les données de référence ainsi que les différentes échéances pour soumettre les données du programme de pays et celles déclarées au titre de l'article 7. L'importance des données et d'une analyse de qualité a également été soulignée dans le cadre des discussions du point à l'ordre du jour sur les présentations de projets.

6. Le Secrétariat a présenté l'état d'avancement du plan d'activités 2024-2026 et les estimations du solde à la fin de 2024. Les agences ont fait le point sur les demandes attendues pour chaque pays et ont fait part de leurs points de vue concernant le plan d'activités, y compris les moyens d'engager pleinement les ressources du Fonds disponibles pour aider les pays visés à l'article 5 à mettre en œuvre le Protocole de Montréal de manière efficiente et efficace. Les agences ont été invitées à élaborer sur la manière dont les ressources supplémentaires fournies dans le cadre du financement de l'unité de base et du budget du PAC sont utilisées afin de fournir du soutien technique et politique aux pays visés à l'article 5 ainsi qu'aux pays à faible volume de consommation afin de poursuivre l'exécution des plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali sur les HFC (KIP), respectivement. Les agences ont partagé leurs plans et exprimé leur reconnaissance pour ces ressources supplémentaires.

7. Comme plusieurs des présentations de projet actuelles sont de nouvelles activités qui en sont aux étapes préparatoires initiales (p. ex., les KIP, l'efficacité énergétique, les réserves des banques des substances réglementées indésirables et les plans pour la collecte, le transport et l'élimination de ces substances), le Secrétariat a invité les agences à surveiller attentivement l'avancement de ces activités. Le Secrétariat a pris note des problèmes et difficultés en matière de capacité des UNO, du travail nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre des projets supplémentaires, et de la charge de travail pour tous les établissements liés au Fonds. Le Secrétariat a partagé des exemples de projets qui combinent différentes activités, y compris ceux pour lesquels des fenêtres de financement avaient été ouvertes, ce qui a facilité la préparation d'un projet unique, permettant de rationaliser le processus d'examen et, surtout, permettant la mise en œuvre avec une approche plus stratégique pour le pays. Les agences ont accueilli l'idée d'avoir des projets intégrés plus stratégiques et complets.

8. En ce qui concerne le point sur l'élaboration plus poussée du cadre opérationnel sur l'efficacité énergétique tout en réduisant progressivement les HFC, le Secrétariat a introduit une discussion combinant ce sujet à l'état de préparation des projets dans le cadre de la fenêtre de financement pour des projets pilotes (décision 91/65) et l'approche incitative relative à la fenêtre de financement pour le secteur de la fabrication (décision 94/60), ainsi que tout défi spécifique dans l'élaboration des projets, en particulier pour les activités relatives au secteur de la fabrication. Les agences ont échangé sur les difficultés auxquelles elles ont fait face dans la préparation et la planification de projets pour les activités financées, certaines soulignant des questions relatives à l'élaboration des normes minimales de performance énergétique (MEPS) pour certains produits, à savoir si les MEPS régionales pouvaient être envisagées à la place des normes de performance énergétique propres aux pays, ainsi que les facteurs de marché distincts pour les pays individuels. Il a été mentionné qu'une orientation serait utile sur la manière d'évaluer l'efficacité énergétique de certains

⁵ IACM/2024/2/2

produits et sur ce qui est nécessaire pour les projets à faire approuver aux termes de la décision 94/60. Le Secrétariat a indiqué qu'un guide pour la présentation de projets conformément à la décision 94/60 avait été préparé.

9. Le Secrétariat a présenté le point relatif à la préparation d'un document sur la mise en correspondance des exigences en matière de rapports et la rationalisation des rapports sur l'état d'avancement dans le spectre des rapports, en tenant compte des développements continuels du système de gestion des connaissances. Les agences ont échangé leurs priorités concernant de possibles changements en matière de rapports et ont exprimé certaines de leurs difficultés par rapport au système de rapports actuel. Le Secrétariat a conclu qu'il tiendrait compte des commentaires et des suggestions des agences lors de la mise au point du document et qu'il communiquerait avec elles au besoin.

10. L'administratrice principale, surveillance et évaluation (SMEO) a présenté une mise à jour sur l'état de la mise en œuvre du programme de travail pour la surveillance et l'évaluation pour 2024 et a fourni des renseignements concernant l'examen sur la fonction d'évaluation du Fonds multilatéral qui a été réalisé en 2024. Les renseignements partagés sur les mises à jour du rapport global d'achèvement de projet (RAP) et la migration des RAP vers le nouveau système de gestion des connaissances. Le mandat potentiel de l'évaluation sur le recyclage, la récupération et la régénération a également été présenté, et les agences ont donné une rétroaction.

11. Le Secrétariat a fourni une mise à jour sur le développement de l'indicateur de vulnérabilité au climat du Fonds multilatéral, suivie d'une démonstration de son utilisation. Le Secrétariat a expliqué que le sujet des solutions de remplacement dans la fabrication des mousses de polyuréthane, en consultation avec les agences sur les renseignements à jour, comme demandé dans la décision 94/58(b), et a indiqué que des consultations avec les parties prenantes et l'industrie ont eu lieu sur le sujet au cours de la 46^e réunion du groupe de travail à composition non limitée. Des échanges ont également eu lieu sur la manière d'inclure le HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés dans l'élimination des HCFC afin de garantir que la conversion dans le secteur des mousses est durable et que ces entreprises peuvent être soutenues. Les agences ont également fourni leurs points de vue et leurs avis, ainsi que des leçons retenues sur ces sujets. La question de la mise à jour demandée pour le document 93/99 sur le secteur de l'installation et de l'assemblage locaux, en tenant compte des informations supplémentaires fournies par les pays visés à l'article 5, a également été abordée, les agences et le Secrétariat ont pris part à cette discussion et ont échangé des expériences.

12. Les échanges se sont conclus par la planification de la deuxième séance d'une demi-journée, sur les approches stratégiques pour la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali et la contribution des activités financées dans le cadre du Fonds multilatéral sur le refroidissement durable, qui aura lieu le 9 décembre 2024, après la 95^e réunion du Comité exécutif. Les agences ont affirmé leur ouverture à s'engager dans de futures discussions sur ces sujets à inclure à l'ordre du jour selon les priorités déjà partagées par les pays.

II. Participation à des réunions et missions entreprises

13. Au cours de la période couverte par le présent rapport, des représentants du Secrétariat ont participé aux événements suivants :

- (a) La directrice générale adjointe, un administrateur de programme principal et deux responsables de la gestion du programme ont participé à la réunion des réseaux régionaux en ligne pour les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone des pays anglophones africains, tenue à Maputo, au Mozambique, du 10 au 12 juin 2024.
- (b) La directrice générale, un administrateur de programme principal et le directeur administratif ont rencontré des collègues de la Banque mondiale à Washington D.C., et du PNUD à New York du 25 au 27 juin 2024, afin de discuter des questions relatives aux

divers aspects concernant la concrétisation d'un possible fonds renouvelable pour l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC. Les résultats de ces consultations ont été intégrés au document préparé pour la présente réunion.

- (c) Un administrateur de programme principal a participé à la réunion du réseau caribéen des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone et d'Haïti et à l'atelier de jumelage pour les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone et les responsables politiques de l'efficacité énergétique provenant des Caraïbes et d'Haïti, tenus dans la ville de Panama, au Panama, du 24 au 28 juin 2024.
- (d) La directrice générale et le personnel du Secrétariat ont participé à la 46^e réunion du groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal (OEWG46), et à la 72^e réunion du Comité d'application, tenues à Montréal, au Canada, du 8 au 12 juillet 2024 et le 7 juillet 2024, respectivement. Le Secrétariat a organisé deux événements parallèles, un tenu le 8 juillet, donnant l'occasion aux pays visés à l'article 5 de poser des questions au sujet de la préparation des KIP, et l'autre le 10 juillet afin de fournir de l'information sur la déclaration en ligne des données des programmes de pays sur le portail du nouveau site Web du Fonds multilatéral. Le personnel du Secrétariat était disponible pour fournir des informations et répondre aux questions au cours des séances de questions-réponses.
- (e) Un administrateur de programme principal a participé à l'atelier sur les inventaires des banques de fluorocarbones, organisé le 7 juillet 2024, en marge de l'OEWG46 par la Climate and Clean Air Coalition (CCAC), conjointement avec le ministère de l'Environnement du Japon et l'Initiative on Fluorocarbons Life Cycle Management (IFL), et a donné une présentation sur les critères pour une fenêtre de financement destinée au recensement des banques de substances réglementées usées ou indésirables et un plan pour la collecte, le transport et l'élimination de ces substances.
- (f) Un administrateur de programme principal a participé à la réunion du réseau régional pour les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone de l'Amérique latine et à l'atelier de jumelage efficacité énergétique et ozone pour l'Amérique latine, qui ont eu lieu à Santiago, au Chili, du 29 juillet au 2 août 2024. L'administratrice principale, surveillance et évaluation, a également participé à la réunion du réseau et a fourni une mise à jour sur la mise en œuvre du programme de travail de la surveillance et de l'évaluation ainsi que sur l'avancement des évaluations en cours.
- (g) À la demande du département de la Foresterie, des Pêches et de l'Environnement du gouvernement de l'Afrique du Sud, le Secrétariat a participé en ligne à une séance d'information du Comité de négociation intergouvernemental sur les travaux intersession au sujet de la pollution plastique avec les organisations de la société civile, organisée par le gouvernement de l'Afrique du Sud le 12 juillet 2024, et a présenté des renseignements sur le mode de fonctionnement, la structure de gouvernance, la planification de projet et les processus de mise en œuvre du Fonds multilatéral.
- (h) À l'invitation du gouvernement de la Colombie, la directrice générale adjointe a participé, le 19 septembre 2024, aux événements pour la célébration du 30^e anniversaire de la Colombie comme partie au Protocole de Montréal et de la création du service national de l'ozone au pays.
- (i) La directrice générale a participé à la réunion de coordination avec les parties prenantes pour la mise en œuvre du PGEH en Chine, tenue à Pékin, en Chine, du 20 au 22 septembre 2024. La réunion comprenait également un atelier sur les émissions de HFC-23.

- (j) La directrice générale et un administrateur de programme principal ont participé à la réunion du réseau conjoint des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone d'Asie du Sud et d'Asie de l'Ouest, tenue à Chennai, en Inde, du 24 au 25 septembre 2024. L'administratrice principale, surveillance et évaluation, a également fourni une mise à jour sur la mise en œuvre du programme de travail de la surveillance et de l'évaluation et de l'avancement des évaluations en cours.
- (k) La directrice générale et le personnel du Secrétariat ont assisté à la 13^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne tenue conjointement avec la 36^e réunion des Parties au Protocole de Montréal, ayant eu lieu à Bangkok du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024; à la 73^e réunion du Comité d'application le 25 octobre 2024; et à l'atelier sur la gestion du cycle de vie des fluides frigorigènes (LRM) le 27 octobre 2024, où un administrateur de programme principal a participé au groupe de discussion sur le financement du LRM. Le Secrétariat a également offert une formation en personne aux pays visés à l'article 5 au cours des réunions à Bangkok, sur le système en ligne pour la présentation des données des programmes de pays, qui devrait être lancé au début de 2025. Soixante-quatorze participants représentant 54 pays ont participé à la formation.
- (l) Un administrateur de programme principal a participé en ligne, le 13 novembre 2024, à l'atelier thématique conjoint pour les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone de l'Asie du Sud-Est et des pays insulaires du Pacifique sur l'inventaire national des banques de SAO et de HFC ainsi que sur la stratégie pour la gestion des substances réglementées indésirables. Il a donné une présentation sur la même question.

III. Système de gestion des connaissances

14. L'élaboration du système de gestion des connaissances continue d'avancer selon les plans, l'équipe de gestion de projet collaborant étroitement avec plusieurs équipes de développeurs et de concepteurs afin de garantir le respect du calendrier de livraison du projet. En parallèle, l'équipe travaille activement à amorcer l'élaboration des produits de la phase 3, la collecte et l'amélioration des exigences des utilisateurs étant déjà en cours. La phase 3 sera axée sur l'élargissement des fonctionnalités du système de rapports en ligne et de l'interface de programmation d'application (API). Une description détaillée des progrès réalisés pour l'élaboration du système de gestion des connaissances figure à l'annexe I du présent document.

IV. Questions administratives

IV.1 Dotation en personnel et recrutement

15. Le processus de sélection pour le poste d'administrateur de programme principal (P-5) s'est conclu par la sélection de M. Ayman Eltalouny, à compter du 1^{er} janvier 2025.

16. Le processus de sélection pour les deux postes P-3 de responsables de gestion de programme s'est conclu par la sélection de Mme Manisha Vipul Sanghani et de M. Rony Salim Aoun, qui ont pris leurs fonctions le 31 août 2024 et le 7 septembre 2024, respectivement.

17. Le processus de recrutement pour le poste de responsable de gestion de programme (P-4), à la suite de la retraite prochaine du titulaire, Mme Mirian Vega, le 31 décembre 2024, s'est conclu par la sélection de Mme Elisa Giyeon Rim, qui entrera en fonction le 1^{er} février 2025.

18. Le processus de recrutement pour le poste d'assistant à la gestion des programmes (G-6) en est aux dernières étapes de sélection.

19. Le processus de recrutement et les dispositions contractuelles pour un consultant pour l'efficacité énergétique; un consultant pour le modèle MCII; un consultant pour passer en revue le fonds renouvelable

et les critères de financement de projet; un consultant pour l'équipe d'examen des projets; un consultant pour aider à regrouper tous les formulaires de soumission dans le nouveau système en ligne; un consultant pour la validation de QuiriO₃ et du site Web du Secrétariat; un vacataire pour aider la fonction de surveillance et d'évaluation; un vacataire pour aider l'équipe du système de gestion des connaissances; trois vacataires pour aider l'équipe d'examen des projets; un vacataire pour aider à l'édition et la révision des documents; deux vacataires pour aider à la coordination de la traduction des documents, ainsi que quatre stagiaires ont été menés à bien.

IV.2 Perfectionnement et formation du personnel

20. Le personnel du Secrétariat a suivi les cours de formation en ligne obligatoires des Nations Unies, ainsi que le Dialogue en cascade, une séance obligatoire de dialogue dirigé organisé par le Bureau de la déontologie des Nations Unies. Un membre du personnel du Secrétariat a participé à une formation en personne de deux jours sur les analyses du libre service d'Umoja, organisée par l'équipe d'analyse des renseignements du 31 octobre au 1^{er} novembre 2024.

V. Coopération avec les agences d'exécution du Fonds multilatéral et d'autres organisations

21. Conformément à la décision 79/1(b), le Secrétariat a inclus à l'annexe II du présent document un aperçu complet de l'état d'avancement de toutes les discussions avec les accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres organisations compétentes.

Programme des Nations Unies pour l'environnement

22. Le Secrétariat a été invité à collaborer avec le PNUE pour élaborer la prochaine stratégie à moyen terme 2025-2029 et le programme de travail 2026-2029, mandaté par la décision 6/7 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE), et dirigé par la Division des politiques et des programmes du PNUE, avec la Division du droit du PNUE servant de facilitateur pour l'engagement des Secrétariats des AME et en collaboration avec la Division de l'alerte rapide et l'évaluation du PNUE pour la mobilisation des groupes de discussion du PNUE sur la science et les politiques. La stratégie devrait être approuvée à la 7^e session de l'ANUE en décembre 2025.

Comité de négociation intergouvernemental (CNI) pour élaborer un instrument international juridiquement contraignant

23. La directrice générale a été invitée à agir à titre de ressource technique dans un groupe intersession d'experts à composition non limitée pour le CNI-4. Elle a participé à des réunions en ligne du groupe d'experts en question entre le 1^{er} juillet et le 24 août 2024 et a fourni de l'information à la demande au sujet du Fonds multilatéral.

Fonds vert pour le climat (FVC), Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et autres bailleurs de fonds

24. En juillet 2024, le Secrétariat a échangé des renseignements avec le FVC, le FEM, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement sur les discussions tenues au cours de la 94^e réunion du Comité exécutif sur l'efficacité énergétique, relativement à la décision 94/60, adoptée par le Comité exécutif concernant une fenêtre de financement pour les projets développés et mis en œuvre au titre du cadre opérationnel sur l'efficacité énergétique, ainsi qu'au sujet des projets approuvés à la 94^e réunion.

Centre Stimson

25. La directrice générale a fourni des avis et passé en revue une étude de cas se penchant sur les aspects qui rendent le Protocole de Montréal concluant ainsi que sur les leçons pertinentes en matière de responsabilisation dans le cyberdomaine. L'étude de cas, dont le chapitre est intitulé « The Remarkable Story of the Montreal Protocol with Lessons for Cyberspace » [la remarquable histoire du Protocole de Montréal avec des leçons pour le cyberspace], a été incluse dans le rapport du Centre Stimson « Advancing Accountability in Cyberspace : Models, Mechanisms, and Multistakeholder Approaches » [Faire progresser la responsabilisation dans le cyberspace : modèles, mécanismes, et approches à intervenants multiples], préparé par le Centre Stimson⁶, et publié sur le site Web du Centre Stimson (<https://www.stimson.org/2024/the-remarkable-story-of-the-montreal-protocol-with-lessons-for-cyberspace/>).

Université du Cap (UCT), Afrique du Sud

26. En juillet 2024, l'UCT a contacté le Secrétariat dans le cadre de ses recherches pour la préparation d'un document d'orientation pour les gouvernements et autres parties prenantes afin d'appuyer la mise en œuvre des mécanismes durables de financement local pour la saine gestion des produits chimiques et des déchets, avec un accent particulier sur les projets financés par le Programme spécial du PNUE. Les responsables ont demandé un point de vue sur les obstacles, les défis et les possibilités pour la mise en œuvre de mécanismes durables de financement local en fonction des expériences à l'échelle du pays dans la mise en œuvre des projets du Fonds multilatéral. Le Secrétariat, par le biais d'un entretien en ligne, a partagé ses expériences sur la mise en œuvre de divers projets d'élimination des SAO et de réduction progressive des HFC.

Laboratoire national Lawrence Berkeley (LBNL), Université de la Californie, Berkeley

27. En août 2024, le personnel du Secrétariat a organisé une réunion consultative de trois jours avec le personnel de la LBNL à San Francisco, aux États-Unis, afin de discuter des enjeux relatifs à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC. La réunion incluait des représentants du Secrétariat, le personnel de la LBNL qui traite des technologies, des normes d'essais et des pratiques pour les appareils de réfrigération de climatisation et de pompes à chaleur, ainsi que le personnel de Clean Cooling Collaborative.

Centre Schmidt pour la science et l'environnement des données, Université de la Californie, Berkeley

28. En marge de l'ANUE-6, le Secrétariat a eu une discussion avec le Centre Schmidt pour la science et l'environnement des données sur l'outil des politiques sur les plastiques qui a été élaboré pour le CNI. Après les échanges avec le Secrétariat sur l'applicabilité d'un tel outil pour aider les pays visés à l'article 5 à concevoir leurs politiques et leurs mesures en vue de la réduction progressive des HFC, un atelier a eu lieu en octobre 2024 à Montréal, entre le personnel du Centre Schmidt et celui du Secrétariat. Les échanges concernaient la portée d'un tel outil, son utilité et son accès facile, les caractéristiques d'un outil interactif convivial pour l'évaluation de la consommation des HFC, l'analyse des tendances et l'impact des différentes interventions politiques sur les projections de la consommation des HFC. L'outil, qui sera élaboré par le Centre Schmidt, devrait aider les pays à évaluer les tendances de consommation des HFC et à comprendre la nécessité des différentes interventions politiques.

Institut de l'énergie de Birmingham, Université de Birmingham, Royaume-Uni

29. À l'invitation du « groupe consultatif informel pour le modèle virtuel », le Secrétariat a participé à titre d'observateur, en novembre 2024, à un webinaire sur le modèle virtuel qui est en cours de

⁶ Le Centre Stimson est un organe de réflexion sans but lucratif et apolitique basé à Washington, D.C., qui défend la sécurité internationale et la prospérité partagée par le biais de la recherche appliquée et de l'analyse indépendante, de la mobilisation mondiale, ainsi que de l'innovation politique.

développement par l'Université de Birmingham pour la chaîne du froid, où des échanges ont eu lieu avec des experts techniques et politiques.

Annexe I

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA CRÉATION D'UN SYSTÈME DE GESTION DES CONNAISSANCES (décision 91/69)

Introduction

1. Le Comité exécutif a approuvé la création d'un nouveau système de gestion des connaissances (décision 91/69) et a demandé au paragraphe c) que le Secrétariat rende compte, dans le cadre des activités du Secrétariat, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du dispositif jusqu'à l'achèvement des phases 1 et 2, décrites dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/70. Le présent rapport périodique fait suite à cette décision et fournit des mises à jour sur le rapport présenté à la 94^e réunion. Le nouveau système de gestion des connaissances comprend trois phases :

- **Phase 1** : Base de données principale et remaniement du site Web
- **Phase 2** : Produits de base
- **Phase 3** : Portail des agences et autres améliorations

2. Les phases 1 et 2 sont presque achevées, sauf pour le « moyeu de données du Fonds multilatéral » (voir le tableau 2 ci-dessous), et les travaux pour lancer la phase 3 ont déjà commencé, puisque l'infrastructure nécessaire à cette phase a été mise en place au cours de la mise en œuvre des phases 1 et 2. Selon la décision 91/69(d), le financement de la phase 3 sera demandé à l'achèvement des phases 1 et 2 (voir le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/7 sur les budgets révisés du Secrétariat du Fonds pour 2025 et 2026 et le budget proposé pour 2027).

3. À la 94th réunion, quatre produits de base ont été lancés, soit le site Web, le moteur de recherche de décisions « **QuiriO₃** », le portail des réunions et le système de rapports en ligne des données des programmes de pays. Depuis, des mises à niveau et l'essai de validation des utilisateurs des quatre produits de base se sont poursuivis. Le Secrétariat a livré avec succès une séance de formation spécialisée en personne sur le module des données des programmes de pays en marge de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne tenue conjointement avec la trente-sixième réunion des Parties au Protocole de Montréal (COP13/MOP36), tenue à Bangkok du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024. Il est prévu que les pays communiquent leurs données de programme de pays dans le nouveau système en ligne à compter du 1^{er} janvier 2025.

4. Comme souligné dans le rapport périodique précédent, le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/2, certaines priorités ont été transférées entre les phases 1 et 2. De plus, au cours de la rationalisation des processus durant la deuxième moitié de 2024, les modules imprévus ci-dessous ont été lancés. Cet ajustement était nécessaire pour maintenir les interdépendances logicielles entre les activités et les flux de travail.

- Le module trésorier, dans le cadre du tableau de bord contributions (s'ajoutant à d'autres tableaux de bord qui font partie du « centre de données du Fonds multilatéral », comme le décrit le tableau 2 ci-dessous);
- Le module des plans d'activités (qui forme une partie du portail des agences de la phase 3 et n'était pas prévu initialement).

5. Les profils de pays, les tableaux de bord restants tels que décrits dans le produit de base « moyeu de données du Fonds multilatéral » et le système de soumission de projet et de rapport de projet en ligne, faisant partie du portail des agences, sont prévus pour la phase 3 en 2025.

État d'avancement de la mise en œuvre des phases 1 et 2

6. Les tableaux 1 et 2 résument l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque tâche décrite dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/70.

Tableau 1 : État de la mise en œuvre de la phase 1

Phase 1 : Base de données principale et site Web					
Tâches		Changement de priorité	Taux d'achèvement en % 94ExCom	Taux d'achèvement en % 95ExCom	Commentaires
1.1	Définir et hiérarchiser les besoins plus détaillés des utilisateurs	Oui	40	70	Processus d'exploitation principaux et flux de travail recensés et consignés. Les parties prenantes ont été mobilisées dans la mise au point des exigences pour la soumission de projets et la remise de rapports.
1.2	Processus d'utilisation (et conseils sur la gouvernance, l'administration et la gestion des données)	Oui	0	30	En raison des difficultés liées à la migration des données, cette activité a été transférée à la phase 2.
1.3	Identifier la technologie et les adaptations nécessaires.	Non	90	90	Cet élément dépend des éléments 1.1 et 1.2, ce qui peut entraîner quelques exigences supplémentaires en matière de personnalisation.
1.4	Mise en correspondance des anciennes et des nouvelles structures de données	Oui	100	100	Achevé en phase I.
1.5	Unifier les bases de données dans une nouvelle base de données principale	Non	95	95	La réalisation de ce projet dépend des éléments 1.1 et 1.2 qui peuvent entraîner des modifications mineures de la structure de la base de données.
1.6	Mise en œuvre d'une nouvelle technologie – configuration (serveurs proxy, évaluation de la sécurité, codage)	Non	90	90	Cet élément dépend de l'élément 1.3 qui pourrait entraîner de légères modifications des requêtes de références croisées, de l'analyse et des filtres, ce qui aurait un impact sur la configuration.
1.7	Remaniement du site Web (y compris de la conception de l'interface utilisateur)	Non	95	98*	Le site Web a été mis au point, présenté à la 94 ^e réunion et lancé peu de temps après. La page « greening our operations » [écologisation de nos opérations] est toujours en cours de développement. L'onglet du site Web « PROJECTS AND DATA » [projets et données] n'est pas

					encore prêt, excepté pour le système en ligne de rapports de données des programmes de pays. En raison de sa complexité et de l'interdépendance avec les projets de migration des données, il est devenu un produit de base à lui seul (voir le tableau 2).
1.8	Essais et acceptation	Oui	80	100*	Les tests de la composante du site Web se sont conclus, nous continuons de tester l'outil afin de minimiser les risques de bogues et d'erreurs de migration. Des sessions de formation supplémentaire à la gestion du contenu à l'intention du Secrétariat ont eu lieu en septembre.

*Le développement est achevé selon les exigences. Conformément à la pratique courante de développement de logiciel, il est normal que de petites corrections et améliorations aient lieu en 2025.

Tableau 2 : État de la mise en œuvre de la phase 2

Phase 2 : Produits de base					
Tâches		Changement de priorité	Taux d'achèvement 94ExCom	Taux d'achèvement 95ExCom	Commentaires
2.1	Présentation en ligne des données des programmes de pays se retrouvant sous l'onglet « PROJECTS AND DATA » [projets et données] du site Web	Oui	90	100*	Le système en ligne de données des programmes de pays. La formation officielle a eu lieu en marge de la COP13/MOP36. Les pays feront des rapports en ligne à partir du 1 ^{er} janvier 2025. Le Secrétariat continuera d'appuyer les pays alors qu'ils passent au nouveau système en ligne.
2.2	Présentation en ligne des rapports d'achèvement de projet	Non	0	10	De nouveaux formulaires ont été approuvés à la 94 ^e réunion. Les exigences des utilisateurs ont été mises au point et le développement devrait commencer en 2025.
2.3	Portail des réunions	Oui	90	100*	Le portail des réunions est finalisé et sera officiellement utilisé à la 95 ^e réunion. Le test et la vérification de tous les documents de réunion ayant fait l'objet d'une migration se poursuivent.
2.4	Profils des pays renommés comme tableaux de bord des pays	Non	0	30	Le cahier des charges est achevé et les données seront remplies à partir de la nouvelle base de données principale et d'autres sources de données.
2.5	« Manuel » / Système de gestion électronique des documents QuiriO₃	Oui	95	100*	QuiriO ₃ a été présenté à la 94 ^e réunion et a été lancé peu de temps après. L'examen du balisage et l'amélioration du Secrétariat se poursuit pour améliorer la fonctionnalité du moteur de recherche.
2.6 et 2.6a	L'élément 2.6 a été révisé et renommé « MLF Data Hub » [moyeu de données du Fonds multilatéral] Tous les tableaux de bord des pays se retrouveront sous l'onglet « PROJECTS AND DATA » [projets et données] du site Web	Non	10	30	En plus du système en ligne de rapports de données des programmes de pays, l'onglet « PROJECTS AND DATA » [projets et données] comprendra le centre de données des programmes de pays et quatre tableaux de bord : Contributions / Projets / Pays (voir le point 2.4) / Impacts . Le cahier des charges est finalisé. Le tableau de bord « contribution » est mis en œuvre. La mise en œuvre du tableau de bord « impacts » dépendra des données que le Secrétariat commencera à

					recueillir de façon systématique. Les maquettes des tableaux de bord et le centre de données des programmes de pays seront présentés à la 95 ^e réunion.
2.7	Le projet pilote pour l'examen des projets de renforcement des institutions est renommé « Soumissions de projets en ligne »	Oui	0	10	Ce produit de base a été combiné au « portail des agences » de la phase 3 et fait maintenant partie de la soumission de projets en ligne. Le portail des agences est conçu pour englober le flux de travail complet de la soumission d'une proposition de projet dans le plan d'activités, la soumission de projet en ligne, l'examen en ligne et les rapports périodiques en ligne. Le développement commencera en 2025.
2.8	Essais et acceptation	Non	50	100*	Les tests des produits de base initiaux ont été finalisés.

* Le développement est achevé selon les exigences. Conformément à la pratique courante de développement de logiciel, il est normal que de petites corrections et améliorations aient lieu en 2025.

Développement supplémentaire et activités de la phase 3

7. La nature étroitement interconnectée des phases 1, 2 et 3, de même que les activités imprévues, a conduit au lancement de certaines tâches initialement prévues pour la phase 3. Ce chevauchement est typique dans le développement logiciel, où les priorités en évolution nécessitent souvent des ajustements au fur et à mesure que le projet avance. Le tableau ci-dessous décrit les tâches supplémentaires identifiées, ainsi que les éléments de la phase 3 qui ont commencé naturellement pendant la phase 2.

Tableau 3 : Produits supplémentaires et imprévus amorcés dans la phase 2 à achever dans la phase 3 et activités initialement prévues

Produits de base et supplémentaires imprévus					
Tâches		Changement de priorité	Taux d'achèvement 94ExCom	Taux d'achèvement 95ExCom	Commentaires
3.1	Module trésorier dans le cadre du tableau de bord contributions	Oui (imprévu)	S. O.	80	Le Secrétariat a saisi l'occasion de rationaliser les fonctions de trésorier par le développement d'un tableau de bord contributions. Il comprend les modules pour le barème des quotes-parts, l'état des contributions, l'état des fonds et d'autres attributs et outils, comme les données sur les gains et les pertes du FERM et un dépôt pour les factures et les paiements.
3.2	Module des rapports périodiques	Oui (imprévu)	S. O.	10	Module supplémentaire pour la soumission de projets en ligne afin de suivre les rapports périodiques et recueillir les

					données pertinentes pour les rapports d'achèvement de projet.
3.3	Plan d'activités	Oui (imprévu)	S. O.	50	Ce module est un ajout naturel au flux de travail qui permet de lier les projets aux activités prévues. Les exigences des utilisateurs ont été définies et le développement a commencé.
3.4	Portail des agences et autres améliorations	Oui	S. O.	S. O.	Combinés et déclarés aux éléments 2.2, 2.7, 3.2 et 3.3
3.5	API	Oui	S. O.	20	Comme divers outils ont été finalisés, le développement des interfaces de programmation d'applications (API) est devenu nécessaire dans le cadre du cycle de développement d'application et de l'intégration entre les modules.
3.6	Documentation, formation, tutoriels et corrections des bogues	Non	S. O.	15	Appuyer le cycle de développement logiciel. La gestion de l'hébergement et de l'infrastructure est couverte à ce moment-ci.

8. La phase 3 servira de phase finale, garantissant l'achèvement de toutes les tâches en suspens des phases 1 et 2. Cette phase abordera également toute question résiduelle, les résoudra pour assurer qu'il ne reste rien d'inachevé des phases précédentes. De plus, cela englobera l'achèvement de toutes les activités imprévues qui ont émergé pendant le projet, garantissant que tous les éléments sont clôturés avec succès.

Conclusions

9. Le système de gestion des connaissances progresse constamment, avec plusieurs produits de base qui avancent comme prévu. Le projet demeure dans les délais et les jalons importants ont été atteints. Après le lancement du nouveau site Web et de **QuiriO₃**, le portail des réunions sera utilisé à la 95^e réunion du Comité exécutif.

10. Il y a des retards dans le développement des tableaux de bord et le centre de données des programmes de pays, puisque les spécifications pour les autres modules doivent être mises au point avant que les tableaux de bord soient correctement conceptualisés. Leur mise en œuvre dépendra également de la validation des données dans la base de données principale.

11. Les données recueillies et organisées systématiquement au cours des phases 1 et 2 démontreront sa valeur à la 95^e réunion du Comité exécutif, par la présentation des maquettes de tableaux de bord. Elles exposeront les connaissances et les analyses tirées des données disponibles sur les projets, les pays et les contributions.

12. En se fondant sur la réussite des données de formation des programmes de pays à la COP13/MOP36, les pays se préparent maintenant à soumettre leurs données en ligne pour la première fois, à compter de janvier 2025. D'autres possibilités de formation seront organisées par le Secrétariat.

13. Le développement a été amorcé en 2024 pour deux modules imprévus. Le tableau de bord « contributions » représente l'étape initiale qui rationalise et automatise les flux financiers intrants et extrants vers la situation du Fonds de même que les attributs nécessaires, y compris les allocations de fonds et les dispositions. Le module de plan d'activités est un autre composant principal vers la rationalisation du

système de rapports et l'intégration des données par le biais d'un flux de travail de projet complet en ligne. Bien qu'imprévus, ces modules étaient inévitables et se sont révélés un ajout crucial au système de gestion des connaissances.

14. L'élaboration du flux de travail pour la soumission de projets en ligne se poursuivra dans la phase 3, en attendant la décision du Comité exécutif concernant cette phase. Cela comprendra les modules de soumission de projets, d'initiative, des rapports de situation et des rapports d'achèvement de projet (RAP).

15. Comme déclaré précédemment, les phases se sont harmonisées sans problème pour former le cycle complet de développement du système de gestion des connaissances. Le Secrétariat communiquera de nouvelles améliorations en 2025. De plus, nous achèverons l'intégration de toutes les API requises pour automatiser le transfert des données entre le portail et les tableaux de bord, ce qui réalisera la transformation des maquettes vers des produits fonctionnels. À la fin de la phase 3, le système de gestion des connaissances soutiendra entièrement les rapports en lignes et l'accès aux données transversales, améliorant la transparence et la responsabilisation.

Annexe II

CONSEILS ET/OU RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL AUX ORGANES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Remarque : Nouveaux renseignements indiqués en caractères gras.

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Fonds pour l'adaptation	
Explications des politiques du Fonds multilatéral sur les intérêts accumulés. L'information fournie par le Secrétariat est contenue dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 ^e réunion du Comité de l'éthique et des finances sur le site https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf .	76
Forum arabe pour l'environnement et le développement	
Un article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans la région arabe, dans le contexte du Forum arabe pour l'environnement et le développement de 2018.	81
Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII)	
Le conseiller juridique et le directeur général du Service des partenariats opérationnels ont rendu visite au Secrétariat pour discuter des opportunités de collaboration. La BAII est une banque multilatérale de développement établie après l'Accord du Paris du CCNUCC et les ODD de l'ONU, dont la mission de base est de financer une infrastructure durable.	92
Institut de l'énergie de Birmingham, Université de Birmingham	
À l'invitation du « groupe consultatif informel pour le modèle virtuel », le Secrétariat a participé à titre d'observateur, à un webinaire sur le modèle virtuel qui est en cours de développement par l'Université de Birmingham pour la chaîne du froid, où des échanges des experts techniques et politiques ont eu lieu.	95
Centre des solutions climatiques et énergétiques (anciennement le Centre Pew sur les changements climatiques)	
Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59 et PNUE/OzL.Pro/ExCom/38/54 et add.1; le texte des décisions 37/62 et 38/63; Lignes directrices sur le financement de la technologie n'appartenant pas au domaine public (annexe XIV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/rev.1); Observations sur les droits et redevances de transfert de technologie pour différents types de projet (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO2 supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
Coalition sur le climat et l'air propre afin de réduire les polluants climatiques de courte durée de vie (CCAC)	
Le Secrétariat a fourni des renseignements pertinents sur le Fonds multilatéral en lien avec les initiatives et les programmes relatifs au refroidissement.	88
Présentation sur la vue d'ensemble du soutien du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, dans le contexte des discussions sur le champ de travail de Kigali Discussion.	86
Consultations informelles avec le Secrétariat du CCAC sur un nouveau projet de refroidissement efficace déjà approuvé provisoirement par le groupe de travail de la CCAC, afin de développer un leadership de haut niveau et de faciliter la collaboration entre les parties prenantes, en vue de favoriser une efficacité énergétique accrue dans le secteur du froid pendant que les pays mettent en œuvre la réduction progressive des frigorigènes à base de HFC au titre du Protocole de Montréal.	83

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (PNUE/OzL.Pro/ExCom/72/40). Information sur des enquêtes concernant les solutions de remplacement des SAO financées par le Fonds multilatéral, occasions possibles pour la CCAC dans les pays à économie en transition; enseignements tirés du Fonds multilatéral qui pourraient s'appliquer au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75
Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration sur les HCFC du Fonds multilatéral approuvés à ce jour.	74
Centre-Réseau des technologies climatiques	
Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Fonds multilatéral en tant que matériel ressource pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Renseignements généraux et documents d'information sur le Fonds multilatéral.	75
Groupe de travail de Cool Coalition	
Le Secrétariat a participé aux consultations relatives au rapport sur l'inventaire mondial des systèmes de refroidissement, préparé par Cool Coalition. Le Secrétariat a également fourni des observations sur le projet de rapport qui couvre différents aspects relatifs à l'adoption de technologies sans HFC, aux activités liées au Protocole de Montréal et au financement du refroidissement durable.	93
Le Secrétariat a été invité par Cool Coalition à se joindre à son groupe de travail pour un Plan d'action national pour le refroidissement (NCAP) qui soutiendrait les pays dans le développement du NCAP par le renforcement de la capacité des partenaires pertinents et l'échange d'informations en créant un référentiel de connaissances des NCAP terminés. Le Secrétariat participerait à des réunions et des consultations en ligne du groupe de travail et fournirait des données relatives à l'élaboration des NCAP.	92
Union européenne/Parlement européen	
Au cours de la vingt-cinquième Réunion des Parties, le chef du Secrétariat a reçu une demande du Parlement européen de tenir des discussions bilatérales sur les questions en lien avec le Protocole de Montréal, y compris les ressources nécessaires pour la reconstitution du Fonds multilatéral et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages pour le climat. En réponse à cette demande, le chef du Secrétariat a offert aux deux représentants du Parlement européen un court exposé expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.	71
Ministère de la Coopération et du Développement économiques de l'Allemagne	
Renseignements sur les réalisations du Fonds multilatéral et sommaire des projets approuvés mis en œuvre par l'Allemagne en tant qu'agence bilatérale.	77
Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds vert pour le climat (FVC), Banques régionales de développement	
Le Secrétariat a partagé des informations sur les discussions tenues lors de la 92 ^e réunion du Comité exécutif sur l'efficacité énergétique avec le FEM, le FVC, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement en juin 2023	93

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Le Secrétariat a partagé des informations avec le FVC, le FEM, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement sur les discussions tenues lors de la 93 ^e réunion du Comité exécutif au sujet de l'efficacité énergétique, et concernant la décision du Comité exécutif sur le cadre opérationnel en matière d'efficacité énergétique, ainsi que les projets approuvés lors de la 93 ^e réunion dans le cadre du volet de financement des projets pilotes en matière d'efficacité énergétique.	94
En juillet 2024, le Secrétariat a partagé des informations avec le FVC, le FEM, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement sur les discussions tenues lors de la 94 ^e réunion du Comité exécutif au sujet de l'efficacité énergétique, concernant la décision 94/60 adoptée par le Comité exécutif sur une fenêtre de financement pour les projets élaborés et mis en œuvre au titre cadre opérationnel en matière d'efficacité énergétique, ainsi que sur les projets approuvés lors de la 94 ^e réunion dans le cadre du volet de financement des projets pilotes en matière d'efficacité énergétique.	95
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	
Examen d'un projet : Projet de HFC au Tadjikistan	93
Des consultations ont été tenues avec des spécialistes principaux de l'environnement du FEM sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC.	92
Discussions en ligne sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC et du changement climatique/efficacité énergétique.	91
Le Secrétariat a participé à l'atelier sur la « Réalisation de nombreux bienfaits environnementaux mondiaux grâce à la bonne gestion des produits chimiques et des déchets » organisé par le Groupe de l'évaluation technique et économique et a été invité à participer aux échanges sur les liens reconnus, surtout concernant l'appauvrissement de la couche d'ozone.	86
Observations sur les interventions concernant les activités de facilitation, le renforcement des institutions et le soutien à la ratification de l'Amendement de Kigali dans les pays à économie en transition, et examen d'un plan pour le Tadjikistan.	86
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FEM sur les futures occasions de collaboration en matière d'efficacité énergétique.	85
Examen d'un projet : Efficacité énergétique (EE) des climatiseurs dans les bâtiments en Inde.	84
Examen d'un projet : Accélération de l'adoption du confort thermique durable : Transition vers l'efficacité énergétique et des villes résistantes au climat en Inde.	82
Examen de quatre projets : Achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC grâce à des technologies à faible PRP au Bélarus, projet 6046 du FEM; Kazakhstan, Élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies écoénergétiques sans SAO et à faible PRP, projet 6090 du FEM; Élimination complète du HCFC au Tadjikistan par la promotion des technologies écoénergétiques sans SAO et à faible PRP, projet 6030 du FEM; Élimination complète du HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies écoénergétiques sans SAO et à faible PRP, projet 6003 du FEM.	80
Examen du projet sur l'introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan (projet 9184 du FEM).	76
Observations sur la proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financé par le FEM); Présentation d'idées sur l'utilisation des fonds au titre de la FEM-6 pour l'élimination des SAO dans les pays non visés par l'article 5 à économie en transition. Renseignements sur les changes lors de récentes réunions au titre du Protocole de Montréal concernant les propositions visant à modifier le Protocole.	75

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Examen du projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan) par rapport aux politiques et lignes directrices du Fonds multilatéral.	72
Le Secrétariat du Fonds a été invité à assister à la 45 ^e réunion du Conseil du FEM qui aurait eu lieu du 5 au 7 novembre 2013. Dans une invitation lancée par la suite au nouveau chef du Secrétariat, la directrice générale et présidente du FEM a accueilli la reconduite de la coopération passée consistant à offrir de l'assistance aux Parties afin qu'elles respectent leurs obligations au titre du Protocole de Montréal et un renouvellement des liens de longue date entre les deux organisations. Dans sa réponse, le Chef du Secrétariat a informé la directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne pourrait pas assister à la réunion du Conseil à cause des préparatifs pour la 71 ^e réunion, en ajoutant qu'il se réjouissait toutefois de faire sa connaissance afin de resserrer les liens avec le Secrétariat du FEM.	71
Le Secrétariat a participé à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du FEM (TAG) afin de transmettre ses commentaires sur le projet de stratégie pour le domaine d'intervention des produits chimiques et des déchets, dans le but d'orienter la sixième période de reconstitutions du FEM (FEM 6). Le projet de stratégie comprend les activités du FEM en lien avec le Protocole de Montréal.	69
Il y a échange de lettres avec le directeur général du FEM depuis la 67 ^e réunion sur la coopération entre les deux organismes de financement. Une attention particulière a été accordée à la possibilité d'émettre une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68
Gouvernement de la France	
Le chef du Secrétariat et l'administrateur principal chargé de l'administration et de la gestion des fonds a participé à la présentation semi-publique des recommandations relatives à l'évaluation rétrospective de la contribution française au Fonds multilatéral.	88
Le chef du Secrétariat a participé à un entretien sur la proposition d'évaluation rétrospective de la contribution de la France au Secrétariat du Fonds et a fourni les renseignements supplémentaires demandés.	86/87
Visite de courtoisie au ministère de l'Économie et des Finances de la France. Les échanges ont notamment porté sur la coopération bilatérale du gouvernement de la France et la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023.	83
Renseignements sur les modalités de contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77
Fonds vert pour le climat (FVC)	
Discussions avec M. Yannick Glemarec, directeur exécutif, et l'équipe du FVC sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC, en décembre 2022.	92
Discussions en ligne sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC et du changement climatique/efficacité énergétique.	91
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FVC sur les futures possibilités de collaboration, après que la COVID-19 ait forcé l'annulation de la réunion de consultation sur l'élaboration de l'orientation sectorielle sur l'efficacité énergétique du FVC prévue pour le 27-28 février 2020.	85
Un représentant du FVC a rendu visite au Secrétariat et a participé à plusieurs réunions avec le personnel du Secrétariat, où il a pu partager des renseignements sur le fonctionnement des deux fonds et les futures occasions de collaboration.	84
Échanges informels entre le chef du Secrétariat et le secrétaire exécutif adjoint du FVC sur les questions d'intérêt pour les deux Fonds en marge de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.	83

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Documents de réunion sur les modalités de la déclaration des coûts administratifs des agences d'exécution, dont les documents : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43	81
Conférence téléphonique afin de fournir des renseignements sur les pratiques du Fonds multilatéral concernant les prêts à des conditions de faveur et les surcoûts.	80
Offre d'un lien aux documents d'intérêt pour le Groupe de l'évaluation technique et économique, le Groupe d'évaluation scientifique et le Groupe d'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat de l'ozone, et rencontre d'introduction avec le fonctionnaire chargé des communications du Secrétariat de l'ozone; Des documents ont été fournis, dont le document d'introduction du Comité exécutif; les politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral; la présentation sur la gouvernance, le modèle d'affaires, les réalisations et les défis du Fonds multilatéral; des exemples de documents de présession sur la planification des affaires et des propositions de projets; programme de travail de suivi et évaluation et rapports d'achèvement de projet; des modèles de plans d'activités; lignes directrices sur l'établissement des rapports périodiques; rapports de deux évaluations du renforcement des institutions, et le programme de travail de suivi et évaluation.	77
Expérience du Secrétariat du Fonds concernant l'établissement dispositions juridiques avec les organes d'exécution et la mise en place d'un système de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.	76
Renseignements sur les indicateurs d'efficacité mis au point pour le Fonds multilatéral; Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions du Protocole de Montréal concernant les propositions d'amendement au Protocole de Montréal; Renseignements sur le cadre de suivi et de comptabilité du Fonds multilatéral, dont le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation); Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Fonds multilatéral.	75
Présentation sur le Fonds multilatéral et exemples de documents clés, dont les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, le plan d'activités général et les rapports périodiques, et un échantillonnage de propositions de projets et de documents d'orientation. D'autres détails et échanges sur le Fonds multilatéral.	74
Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d'examen des projets, l'élaboration de politiques, le processus de réunion et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	72
Le Secrétariat intérimaire du FVC a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 afin de l'inviter à assister à la 5 ^e réunion du Conseil du FVC en qualité d'observateur, en précisant toutefois que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvée. Le Secrétariat du Fonds n'a pu assister à la réunion du conseil qui s'est déroulée du 8 au 10 octobre, à cause des préparatifs pour la 71 ^e réunion. Le Secrétariat a été informé dans une lettre datée du 21 octobre 2013 que la prochaine réunion du conseil aurait lieu en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvée par un amendement à la décision B.04/15. Le Fonds multilatéral a aussi été invité à nommer une personne-ressource.	71
École de gestion de Grenoble	
Renseignements sur les politiques et procédures du Fonds multilatéral et le processus d'approbation de projet pour une étude sur les courbes d'apprentissage de la technologie.	80
Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)	
Renseignements sur les pratiques entourant le soutien financier offert aux participants/délégués aux réunions.	75

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Agence internationale de l'énergie (AIE)	
Le Secrétariat et le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont rencontré un représentant de l'AIE. Le Secrétariat a expliqué les travaux sur l'efficacité énergétique dans le contexte de l'Amendement de Kigali. Le représentant de l'AIE a indiqué que l'organisation avait entrepris une compilation de politiques et de normes sur l'efficacité énergétique dans différents pays, qu'elle a ensuite mis à disposition du Secrétariat. Le représentant a aussi partagé un rapport sur le refroidissement préparé par l'AIE.	83
Corps commun d'inspection des Nations Unies	
Le Secrétariat a rempli un questionnaire portant sur l'examen de politiques et pratiques écologiquement durables à l'échelle du système des Nations Unies.	86
Sommaire actualisé des renseignements sur l'assistance technique et le financement accordés aux petits États insulaires en développement au titre du Fonds multilatéral, qui avaient déjà été distribués en février 2015. D'autres précisions ont été apportées le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77
Observations sur le document Examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques à l'échelle du système des Nations Unies; Renseignements fondamentaux, dont un sommaire de l'assistance technique et du financement, fournis aux petits États insulaires au titre du Fonds multilatéral et renseignements exhaustifs sur les projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.	74
Le Secrétariat a rempli un questionnaire sur l'examen des activités et ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	73
Observations et correction des faits concernant l'information sur le Fonds multilatéral dans le rapport sur l'Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20,	72
En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulé Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20, le Secrétariat a remis au Corps commun d'inspection des Nations Unies des renseignements sur la structure du Fonds, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les coûts d'appui, les niveaux de personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006 à 2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, les évaluations scientifiques, la promotion et la vulgarisation, l'administration, la répartition des genres et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.	70
Programme d'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)	
Participation au webinaire du 28 février 2020 sur le mécanisme de financement des contributions déterminées au niveau national pour un refroidissement efficace et écologique (mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national), une nouvelle initiative qui offre un soutien financier et une orientation aux entités qui soutiennent les pays dans l'intégration de solutions de refroidissement dans le prochain cycle de leurs contributions déterminées à l'échelle nationale. En réponse à la demande de précisions du Secrétariat, qui voulait savoir si les propositions de projet à présenter comprendraient des mesures de protection pour éviter l'adoption de solutions de refroidissement à base de frigorigènes à PRP élevé, le K-CEP a indiqué que le mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national ferait la promotion de technologies à faible PRP.	85

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
En réponse à une demande de communiquer des observations à ITAD Ltée, organisation chargée de mieux faire comprendre le rôle du K-CEP sur le plan de la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a participé à une conférence téléphonique avec un membre du personnel d'ITAD afin de l'informer de la contribution du Secrétariat au K-CEP lors de la phase initiale de sa mise sur pied et sa compréhension du lien entre les activités du K-CEP et les activités de projet du Protocole de Montréal, surtout en ce qui concerne les projets de réduction progressive des HFC.	84
Partage informel permanent de renseignements sur l'expérience du Fonds multilatéral.	80
Le directeur et un autre représentant du K-CEP responsable de la coordination des travaux de 19 fondations philanthropiques sur les questions liées à l'efficacité énergétique et au refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali ont rendu visite au Secrétariat le 26 janvier 2017, afin d'en apprendre davantage sur le Fonds multilatéral. Le K-CEP souhaite attribuer environ 53 millions \$US de ses fondations philanthropiques d'ici la fin de 2017 par le biais du soutien ciblé aux programmes de pays dans un petit nombre de pays et un soutien plus général à plus de 100 pays, afin d'améliorer l'efficacité énergétique. L'information fournie comprenait le document d'introduction du Comité exécutif; une présentation résumant le fonctionnement du Fonds multilatéral; les lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et financiers; le guide de préparation des propositions de projets; les modèles de rapport d'achèvement de projet; et le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'examen du renforcement des institutions ; et la décision 74/51 connexe.	78
Laboratoire national Lawrence Berkeley (LBNL)	
Le Secrétariat a transmis ses observations sur un projet de rapport sur les possibilités et risques associés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et les remplacements de frigorigènes dans les climatiseurs résidentiels.	80
Le Secrétariat a organisé une réunion consultative de trois jours avec le personnel du Laboratoire national Lawrence Berkeley à San Francisco, aux États-Unis, afin de discuter des enjeux relatifs à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC. La réunion incluait des représentants du Secrétariat, le personnel de la LBNL qui traite des technologies, des normes d'essais et des pratiques pour les appareils de réfrigération de climatisation et de pompes à chaleur, ainsi que le personnel de Clean Cooling Collaborative.	95
Conseil de défense des ressources naturelles	
Indicateur sur le climat du Fonds multilatéral, y compris l'outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et une explication de l'outil (fichier Word).	81
Convention de Minamata sur le mercure	
En juillet 2013, le Secrétariat a été invité par le gouvernement du Japon à assister à la Conférence des plénipotentiaires sur l'adoption et la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, présentée du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto et à Minamata, au Japon. Malheureusement, le Secrétariat n'a pas pu y assister.	71
Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)	
Conformément à la décision 91/1, le Secrétariat a envoyé une lettre du président du Comité exécutif, au nom du Comité, au Secrétariat du MOPAN, y joignant la réponse de la direction au Comité exécutif à l'évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN de 2019, contenue dans l'Annexe I au rapport de la 91 ^e réunion	92
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.2, compte tenu des recommandations du rapport d'évaluation.	88

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Une réunion virtuelle a été organisée pour le Secrétariat du MOPAN à la suite de la réception du rapport d'évaluation du Fonds multilatéral, afin de présenter le rapport au Comité exécutif, et des échanges bilatéraux sont prévus entre les deux secrétariats sur l'évaluation du Fonds multilatéral, la méthode utilisée et la souplesse possible qui permettrait de l'adapter au genre d'organisation à évaluer dans l'avenir.	86
Le Secrétariat a examiné le projet de rapport d'évaluation, apporté des corrections factuelles et présenté des observations. Un suivi a été effectué entre les deux secrétariats au sujet de l'échéance du rapport final et des moyens possibles de transmettre les principales conclusions au Comité exécutif.	86
Le Secrétariat s'est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu'il serait remis au Secrétariat pour examen avant d'être présenté aux gouvernements membres. Le Secrétariat s'est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu'il serait remis au Secrétariat pour examen avant d'être présenté aux gouvernements membres.	85
Les représentants du Secrétariat du MOPAN et du fournisseur de service qui effectue l'évaluation ont rendu visite au Secrétariat. Le Chef du Secrétariat a fait une présentation du Fonds multilatéral, notamment sa gouvernance, son modèle d'affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN se sont réunis à maintes reprises avec le personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a aussi été informé des réunions organisées par les évaluateurs avec les quatre agences d'exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif ; certains d'entre eux seront invités à fournir de l'information sur l'évaluation.	84
Le Secrétariat a assisté à une réunion du Secrétariat du MOPAN, au cours de laquelle le Fonds a été présenté. Les échanges ont porté notamment sur la portée de l'évaluation pour les parties prenantes concernées ; les différences importantes entre le Fonds multilatéral et les autres organisations évaluées, qui mèneraient à une évaluation personnalisée afin que le processus soit juste ; le calendrier d'une première visite au Secrétariat du Fonds et la nécessité éventuelle de la présence de l'équipe d'évaluation à une réunion du Comité exécutif.	83
Lettre reçue du Secrétariat du MOPAN indiquant que le Comité directeur du MOPAN a décidé d'évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d'évaluation.	82
Centre Schmidt pour la science et l'environnement des données, Université de la Californie, Berkeley	
Un atelier a eu lieu en octobre 2024, entre le Centre Schmidt pour la science et l'environnement des données et le Secrétariat, afin de discuter des caractéristiques d'un modèle interactif convivial pour l'évaluation de la consommation des HFC, l'analyse des tendances et l'impact des diverses interventions politiques sur les projections de consommation des HFC. Au cours de l'atelier, les différents aspects relatifs aux projections sur la consommation des HFC pour le processus de modélisation ont été abordés. Le modèle, qui sera élaboré par le Centre Schmidt, devrait être utilisé par les pays afin d'évaluer les tendances de consommation des HFC et comprendre la nécessité des différentes interventions politiques.	95
Centre Stimson	
Le chef du Secrétariat s'est entretenu avec les chercheurs au sujet de l'évolution et des travaux du Protocole de Montréal et de son mécanisme de financement.	93

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Le chef du Secrétariat a fourni des avis et passé en revue une étude de cas se penchant sur les aspects qui rendent le Protocole de Montréal concluant ainsi que sur les leçons pertinentes en matière de responsabilisation dans le cyberdomaine. L'étude de cas était incluse sous le chapitre « The Remarkable Story of the Montreal Protocol with Lessons for Cyberspace » [la remarquable histoire du Protocole de Montréal avec des leçons pour le cyberspace], a été incluse dans le rapport du Centre Stimson « Advancing Accountability in Cyberspace : Models, Mechanisms, and Multistakeholder Approaches » [Faire progresser la responsabilisation dans le cyberspace : modèles, mécanismes, et approches à intervenants multiples], préparé par le Centre Stimson, et, après un pré-lancement en juillet 2024, publié sur le site Web du Centre Stimson afin de commémorer la Journée internationale 2024 pour la préservation de la couche d'ozone (https://www.stimson.org/2024/the-remarkable-story-of-the-montreal-protocol-with-lessons-for-cyberspace/).	95
Énergie durable pour tous (SE4All)	
Le Secrétariat a préparé un article sur le Fonds multilatéral pour le rapport Chilling Prospects 2022.	90
Groupe ONU durable (SUN)	
Le Secrétariat a donné une présentation sur la gestion de la durabilité environnementale à la 31 ^e réunion du groupe chargé de questions spécifiques des Nations Unies, qui a eu lieu à l'OACI, à Montréal, le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a expliqué comment les bureaux des Nations Unies peuvent collaborer dans le cadre des activités entreprises par les agences pour la mise en œuvre des projets qui font la promotion de l'adoption des technologies sans danger pour la couche d'ozone et sans HFC aux niveaux national, régional et mondial. Un représentant du groupe ONU durable, bureau qui gère et soutient le Groupe chargé des questions spécifiques pour la gestion de la durabilité environnementale, s'est rendu dans les bureaux du Secrétariat et a présenté les travaux de son bureau aux membres du personnel.	84
Transparency International-Australie (TI-A)	
Le Secrétariat du Fonds multilatéral et le Secrétariat de l'ozone, en réponse à des lettres identiques reçues de TI-A, ont partagé une note sur une compilation d'informations accessibles au public concernant la transparence, la responsabilité et l'intégrité au sein de l'ONU/PNUE et applicables aux processus du Protocole de Montréal, à la suite de leur demande d'assistance pour identifier ces documents, qui font partie des politiques générales, des règles et des procédures du Secrétariat de l'ONU, qui s'appliquent également au Traité et à son mécanisme de financement.	94
Vérificateurs des Nations Unies	
Le Secrétariat a examiné les recommandations voulues avec les agences d'exécution et les agences bilatérales.	90
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1 compte tenu des recommandations du rapport d'audit.	88
Des informations, de la documentation, des réponses aux questions et des précisions ont été fournies pour faciliter la vérification par le Bureau des services de contrôle interne, afin d'évaluer l'efficacité de l'offre de services au Secrétariat du Fonds multilatéral, du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.	86/87
Renseignements généraux sur le Fonds multilatéral et autres, notamment les états financiers provisoires du PNUE sur le Fonds multilatéral, le rapport sur les contributions et les décaissements; les rapports périodiques; le programme de travail de suivi et évaluation 2015; et le manuel sur les liens avec les politiques et procédures.	75

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Programme des Nations Unies pour l'environnement	
Le Secrétariat a collaboré avec le PNUE pour élaborer la stratégie à moyen terme 2025-2029 et le programme de travail 2026-2029, mandaté par la décision 6/7 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (ANUE). Le chef du Secrétariat a participé à des sessions de niveau technique dans la préparation de la stratégie, qui devrait être approuvée à la 7 ^e session de l'ANUE en décembre 2025.	95
Le Secrétariat a participé, en coordination avec le Secrétariat de l'ozone et avec les Secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE, à des consultations à la demande du directeur de la Division du droit du PNUE, sur la manière dont le point supplémentaire de l'ordre du jour intitulé « Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement » pourrait être pris en compte au mieux à l'ANUE-6.	92
Le Secrétariat du Fonds multilatéral, en collaboration avec le Secrétariat de l'Ozone, a communiqué des observations sur le rapport GCO-11 à la Division économique, Service des Substances chimiques et santé du PNUE, notamment des renseignements portant sur : l'élimination accélérée des HCFC, l'Amendement de Kigali en lien avec les HFC, les émissions accrues de CFC-11 selon la publication de Montzka et al., en 2018, la conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal et la communication des données.	82
Comité de négociation intergouvernemental (CNI) pour élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin : À la demande du département de la Foresterie, des Pêches et de l'Environnement du gouvernement de l'Afrique du Sud, le Secrétariat a présenté des renseignements sur le mode de fonctionnement, la structure de gouvernance, la planification de projet et les processus de mise en œuvre du Fonds multilatéral lors d'une séance d'information sur les travaux intersession du CNI avec les organisations de la société civile, organisée par le gouvernement de l'Afrique du Sud, le 12 juillet 2024. Les réponses aux questions comprenaient des précisions sur la manière dont le Fonds multilatéral fournit du soutien pour l'adoption des technologies novatrices.	95
Le chef du Secrétariat a participé au webinaire, tenu en ligne le 11 mai 2023, organisé par le CNI et a présenté l'expérience du Fonds multilatéral et les leçons apprises depuis sa création.	92
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	
Le Secrétariat a poursuivi en ligne sa collaboration avec l'Unité d'appui technique (UAT) du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, suite à l'invitation du Secrétaire exécutif de la Convention, afin de soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l'opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d'un fonds pour les pertes et les dommages, créé par la COP 27 de la CCNUCC.	93
Le Secrétariat a été invité par le Secrétaire exécutif du CCNUCC, avec d'autres agences de l'ONU, institutions financières internationales et banques multilatérales de développement, ainsi que les entités fonctionnelles du mécanisme de financement de la Convention et de l'Accord de Paris, afin de collaborer avec l'Unité d'appui technique (UAT) du Secrétariat pour soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l'opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d'un fonds pour les pertes et les dommages, établi par la COP 27 de la CCNUCC. Sur invitation du Secrétariat du CCNUCC, le Secrétariat a participé à la première réunion du CT (Louxor (Égypte), 27-29 mars 2023). Toutes les dépenses liées au déplacement ont été prises en charge par le Secrétariat du CCNUCC.	92
Observations sur un projet de sommaire technique des avantages en matière d'atténuation des mesures, initiatives et scénarios pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre ne contenant pas de dioxyde de carbone.	74

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Le Secrétariat a été invité, début octobre 2013, à assister à la 19^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9^e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se dérouleraient à Varsovie, en Pologne, du 11 au 22 novembre 2013. Le chef du Secrétariat a répondu qu'il ne pourrait pas y assister à cause des préparatifs pour la 71^e réunion. Sachant que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à assister à la vingt-cinquième réunion de la Conférence des Parties, il a proposé une rencontre informelle afin de discuter des occasions de collaboration possible entre les deux secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le Coordonnateur de l'atténuation et du programme de données et d'analyse, qui assisterait à la réunion de la Conférence des Parties, organiserait une rencontre bilatérale avec lui. Les représentants des deux Secrétariats se sont rencontrés et ont discuté de façon informelle d'une future collaboration entre les deux Secrétariats, le cas échéant.	71
Université de Bristol	
Remise d'un sommaire des données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparés par le Secrétariat, la consommation globale de HFC-23 déclarée dans les enquêtes sur les substances de remplacement des SAO menées dans 119 pays visés à l'article 5 et les données obtenues dans les ressources publiques lors de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48.	83
Université du Cap	
En juillet 2024, l'Université du Cap (UCT), en Afrique du Sud, a contacté le Secrétariat dans le cadre de ses recherches pour la préparation d'un document d'orientation pour les gouvernements et autres parties prenantes afin d'appuyer la mise en œuvre des mécanismes durables de financement local pour la saine gestion des produits chimiques et des déchets, avec un accent particulier sur les projets financés par le Programme spécial du PNUE. Les responsables ont demandé un point de vue sur les obstacles, les défis et les possibilités pour la mise en œuvre de mécanismes durables de financement local en fonction des expériences à l'échelle du pays dans la mise en œuvre des projets du Fonds multilatéral. Le Secrétariat, par le biais d'un entretien en ligne, a partagé ses expériences sur la mise en œuvre de divers projets d'élimination des SAO et de réduction de la consommation des HFC.	95
Division du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce	
Mise à jour de la grille des accords multilatéraux sur l'environnement pour le comité du commerce et de l'environnement de l'OMC. (https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm)	75